Et quand la résilience ne suffira plus ?

Les effets silencieux des baisses de financements publics sur la filière des arts visuels

Ulysse Teruel, doctorant en sociologie

2026

Fin juin 2026, Christelle Morançais présente à la tribune du Conseil régional les chiffres du rapport de l'inspection générale chargée d'évaluer les conséquences des coupes budgétaires opérées en décembre 2024. À ses yeux, les chiffres sont formels : « Le désastre tant annoncé n'a pas eu lieu. »

L'emploi résiste, peu de structures ont disparu : l'absence d'effondrement devient alors la preuve de l'absence d'effets et les critiques formulées depuis dix-huit mois nécessairement suspectes d'arrière-pensées politiques.

Au-delà de la polémique, cet écart entre le bilan présenté et le vécu des professionnel·les depuis 18 mois pose une question plus fondamentale : comment mesure-t-on les conséquences d'une politique de retrait des financements publics de la culture ? Et qu'est-ce que les indicateurs peuvent ou non révéler de l'état réel de la filière des arts visuels ?

Les effets d'une politique culturelle ne se cantonnent pas à ce qui se dénombre et ne se règlent pas par une simple soustraction. Elles se vivent aussi dans les adaptations quotidiennes des acteurs et actrices et s'inscrivent progressivement dans les trajectoires, les imaginaires et les possibilités qu'offre un territoire.

Ce qui se voit

Après la parution, début décembre 2024, d'une première étude visant à mesurer les impacts des coupes budgétaires annoncées par les collectivités, les six pôles régionaux de coopération culturelle décident de renouveler la démarche et publient un rapport à l'automne 2026 pour actualiser leur analyse.

Rebondir / Pôle arts visuels Pays de la Loire © 2026

À sa lecture, il y a d'abord des chiffres qui marquent. Quatre structures sur cinq déclarent avoir subi des conséquences dès 2025. Les activités de création, de production et de diffusion sont les premières touchées. L'emploi et le recours aux prestataires souffrent également. Pour les artistes déjà impacté·es directement par la disparition des dispositifs régionaux, les revenus moyens chutent de près de 20 % entre 2024 et 2026 tandis que les deux tiers d'entre elles et eux déclarent déjà ressentir des effets indirects sur leur carrière.

Et puis il y a aussi ces chiffres qui surprennent. Au cours de ces deux dernières années, les budgets des structures des arts visuels reculent d'environ 14 %, l'emploi de 12 à 13 %, les subventions d'un peu plus de 10 %. « Alors, c'est tout ? »

Ces diminutions sont importantes, indéniablement. Pourtant, elles semblent presque modestes au regard du sentiment de crise qui traverse encore artistes, bénévoles et salarié·es. Certes, la forte concentration des budgets et de l'emploi explique une partie de ce « moins pire » statistique : les situations les plus favorables peuvent lisser la disparition complète d'une équipe ailleurs. Pourtant, le décalage demeure. Étrange paradoxe d'une filière qui peine à produire les preuves de son utilité économique lorsqu'elle cherche des financements, puis celles de sa fragilité lorsqu'on les lui retire.

Ce qui se vit

Le questionnaire de cette étude 2026 a précisément été conçu pour saisir des effets qui échappent aux indicateurs classiques. Malgré cela, une partie des conséquences demeure difficilement objectivable. Non par absence de données, mais parce qu'elles interrogent les limites mêmes de ce qui peut être mesuré.

Les licenciements économiques ne représentent qu'une partie marginale des impacts sur l'emploi. Conclure, à partir de ces données, que le « cataclysme » n'a pas eu lieu revient pourtant à passer à côté d'une partie essentielle du phénomène. Le principal biais de cette lecture tient peut-être à une méconnaissance de ce qu'est réellement le secteur culturel. Une lecture qui repose implicitement sur l'idée que celui-ci devrait réagir aux restrictions budgétaires de la même manière qu'une entreprise marchande.

Une erreur, d'abord, parce que ce secteur a été progressivement contraint de fonctionner par missions, appels à projets et financements temporaires. Les conséquences des coupes se logent alors dans tout ce qui ne sera jamais comptabilisé parmi les pertes d'emploi : les contrats non reconduits, les départs volontaires qui les anticipent, les recrutements abandonnés, les emplois saisonniers

non proposés, les volumes horaires diminués, les projets interrompus ou les prestations jamais commandées.

Je n'observe d'ailleurs pas ces transformations tout à fait de l'extérieur : salarié lors de la première édition de cette étude en 2024, je participe aujourd'hui à son renouvellement en tant que prestataire, après la suppression de mon propre poste.

Une erreur, encore, parce que cette lecture confond la capacité des structures à encaisser les effets des coupes avec l'absence d'effets. Or, 92 % des structures ont mis en place des stratégies en réponse au contexte. Parmi celles jugées les plus efficaces, 32 % des structures citent la modification de leurs activités, notamment par la réduction des formats ou des coûts.

Le secteur culturel s'adapte. Les structures changent leurs formats, diminuent la présence des équipes sur les évènements, réduisent leur programmation, mutualisent les moyens et, in fine, maintiennent une activité coûte que coûte. La filière des arts visuels ne fait pas exception : essentiellement non lucrative, animée par une volonté d'utilité sociale et composée dans son écrasante majorité de projets associatifs, celle-ci ne disparaît pas lorsque ses conditions matérielles se dégradent. Elle réduit, reporte, met en commun, transforme et continue. Les chiffres ne disent peut-être pas que les effets sont faibles. Ils disent aussi tout ce que la filière a fait pour y faire face.

Cette capacité d'absorption n'est pas un signe de bonne santé. Elle tient aux caractéristiques mêmes du secteur culturel et de la filière : des projets portés par des bénévoles, des emplois fortement féminisés et peu rémunérateurs, des artistes habitué·es à la précarité, dont l'engagement vocationnel contribue aussi à rendre les souffrances moins visibles. C'est précisément cette organisation qui rend les effets des coupes difficiles à appréhender et particulièrement pernicieuses pour celui ou celle qui veut en rendre compte.

Le secteur culturel possède une capacité d'adaptation exceptionnelle. Une résilience qui a pourtant un vrai coût : c'est précisément cette qualité qui le rend vulnérable aux politiques de restriction budgétaire. Les sacrifices des un·es et des autres deviennent alors des indicateurs, puis des preuves de l'absence de désastre, au service des coupes suivantes.

Ce qui s'efface

Pourtant, les conséquences les plus importantes ne sont peut-être ni celles que l'on mesure, ni même celles que l'on peine à mesurer. Il y a aussi ce qui s'efface : une promesse tacite, diffuse, mais largement partagée par les professionnel·les.

Un territoire culturel ne se résume pas à la densité de ses structures, à la qualité de ses formations ou à la disponibilité de ses ateliers. Les politiques publiques contribuent aussi à ouvrir ou à fermer des portes, à dessiner une géographie des possibles. Petit à petit, les Pays de la Loire cessent d'être un territoire vers lequel on projette un avenir.

Depuis plusieurs années, les recherches menées dans le cadre de ma thèse portent sur les territorialités artistiques. Elles montrent que les trajectoires des artistes reposent aussi sur ces dimensions moins tangibles. On vient, on reste et on s'inscrit dans un territoire parce que l'on pense pouvoir y travailler, y rencontrer des pairs et, peut-être, y « faire carrière ». Lorsque cette projection collective s'effrite, ce ne sont pas seulement des financements qui disparaissent : c'est une partie de l'attractivité symbolique du territoire qui s'érode.

Pendant plusieurs décennies, Nantes a fait de la culture un élément central de son développement, ouvrant largement la porte à l'installation de structures et d'artistes. À partir de 2009, les travaux engagés par la Région autour de la Conférence régionale consultative de la culture semblaient prolonger cette dynamique à une autre échelle. Aujourd'hui, plus d'un tiers des artistes interrogé·es dans l'étude de 2026 envisagent de quitter la région dans les deux prochaines années et 40 % prévoient, a minima, de réduire leur activité artistique en réaction au contexte budgétaire.

C'est peut-être cela, finalement, le cataclysme dans la culture : non pas la disparition soudaine des acteurs et des actrices, mais l'effacement progressif de la confiance qui les faisait tenir avec peu. Cette croyance qu'il fait bon vivre et travailler ici — même lorsque l'on sait que l'on restera peut-être précaire toute sa vie — et, surtout, l'espoir que l'on va vers du mieux.

Une forêt ressemble longtemps à une forêt.

Elle peut déjà avoir perdu une partie de sa diversité, de sa capacité à se régénérer ou des équilibres qui la faisaient vivre. Pour qui l'observe de loin, pourtant, elle reste une forêt. Ce n'est souvent qu'une fois ces transformations devenues irréversibles que l'on prend conscience de leur ampleur.

Peut-être faut-il porter le même regard sur les arts visuels et, plus largement, sur le secteur culturel. Les restrictions budgétaires ne produisent pas uniquement des effets immédiats et spectaculaires. Elles modifient progressivement les conditions dans lesquelles un espace demeure, ou cesse d'être, un territoire d'opportunités pour les artistes, les professionnel·les et les structures qui le font vivre.

À vouloir mesurer uniquement ce qui disparaît, on finit par ne plus voir ce qui, lentement, cesse de pouvoir naître.

L'auteur
Ulysse Teruel est doctorant en sociologie et rattaché au Centre Nantais de Sociologie (UMR 6025). Salarié du Pôle arts visuels entre mars 2021 et décembre 2024 en tant que chargé d'étude, il poursuit un travail de recherche engagé depuis 2022 dans le cadre d'une thèse intitulée provisoirement « Artiste en Pays de la Loire. Des territorialités d'opportunités, de pratiques et de productions ». Ses travaux portent sur les conditions d'exercice des artistes en arts visuels et interrogent les effets des configurations territoriales sur leurs trajectoires, leurs pratiques professionnelles et leurs modes d'inscription dans le monde de l'art.

Rebondir est une publication réalisée par le Pôle arts visuels Pays de la Loire, avec le soutien de la Fondation de France. poleartsvisuels-pdl.fr/rebondir